



Transport
Canada

Transports
Canada

Place De Ville
Tour « C », 20^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

30 AVRIL 2019

ADDENDA N° 4

Objet : Demande de propositions T8080-180829 Étude préliminaire de faisabilité de l'Hyperloop au Canada

Il ne sera pas tenu compte de suppléments et/ou de modifications présentés au motif que le soumissionnaire n'a pas pris connaissance de la teneur du présent Addenda.

Plusieurs questions émanant de soumissionnaires potentiels ont été reçues à propos de la Demande de propositions en question. Le présent Addenda à la Demande de propositions a pour but de résumer les questions et les réponses à titre d'information pour tous les soumissionnaires éventuels.

Question n° 21

DDP Annexe «A» Offre de services, article 4, proposition de coût. La proposition de coût nécessite un prix tout compris, conformément à la section 4.1 de l'annexe A. L'annexe A-1 indique «Les soumissionnaires doivent fournir une ventilation du prix fixe indiqué à l'article 4.0 de la présente offre de services conformément aux exigences suivantes.» Toutefois, à la section 5 de l'annexe A, une ventilation du paiement avec répartition du paiement à la fin du livrables à certaines étapes. Transports Canada peut-il préciser s'ils ont besoin d'une déclaration de conformité pour les conditions de paiement ou d'une ventilation des frais fixes au niveau de l'étape, conformément à la section 5 de l'annexe A?

Réponse

Oui, d'une ventilation des frais fixes pour chaque étape.

Question n° 22

L'appendice «D» de la DDP, Instructions pour les soumissionnaires, article 9, Assurances, stipule que «le soumissionnaire retenu devra fournir une assurance contractuelle, à ses frais, dans les 14 jours suivant l'attribution du contrat, conformément au document intitulé« Conditions d'assurance ». Transports Canada peut-il fournir le document référencé aux promoteurs ou clarifier les besoins en assurance du projet?

Réponse

Cette clause apparaît comme section 9 dans l'annexe G: « Si l'appel d'offres l'exige, le soumissionnaire retenu fournira les assurances contractuelles, à ses propres frais, dans les 14 jours

suivant la date d'adjudication selon le document intitulé « Conditions d'assurance ». Cet appel d'offres ne spécifie pas l'exigence relative à l'assurance.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent Addenda en signant dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Tous les autres termes et toutes les autres conditions de la Demande de propositions demeurent inchangés.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments distingués,

Spécialiste désignés des marchés
Services du matériel et des marchés

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

Canada